



## Sommaire

### Page 2 :

- Arrêts de travail délivrés en télémedecine
- PGE : 3 ans de répit
- Majoration de 10% pour dépôt tardif

### Page 4 :

- Les formations à venir à la Maison de l'Artisan
- Petites annonces

# Vers une simplification des démarches administratives des entreprises

**Cette volonté gouvernementale était affichée par Bruno Le Maire dès le 28 septembre dernier aux Rencontres de l'U2P, elle a été réaffirmée par la mise en place d'une consultation publique en novembre et décembre 2023 et devrait aboutir en un texte de loi au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.**

Constatant que citoyens comme entreprises aspirent à des relations plus fluides avec l'administration, un vaste programme gouvernemental de simplification a été mis en place. Il consiste, sur la durée, à rendre les procédures plus rapides et plus efficaces. Le principe de la simplification administrative est de rendre les services publics plus proches des citoyens, plus réactifs, plus transparents et d'aider les entreprises, notamment les PME et TPE, à bénéficier de davantage de sécurité et visibilité sur le plan juridique.



Dans le cadre de la consultation publique destinée à « simplifier la vie » des entrepreneurs, qui s'est tenue du 15 novembre au 29 décembre 2023, l'U2P a sollicité ses membres pour faire remonter un maximum d'avis et d'idées qui permettraient d'améliorer leur vie quotidienne. La consultation a porté sur toutes les normes environnementales, européennes, économiques, sociales, les relations avec les administrations, les fournisseurs, les banques et les assurances. Ce sont plus de 80 propositions qui ont été portées par l'U2P et ses membres notamment dans le cadre des « Rencontres de la simplification ».

Au total, cette démarche gouvernementale participative et de co-construction a permis de faire émerger 5 500 propositions grâce à la contribution de 30 000 personnes. La simplification des démarches et procédures emporte 21 % des propositions, devant la simplification des normes et réglementations (11 %), des services en ligne (8 %), des droits sociaux (8 %) et du droit du travail (6 %).

**« La France a besoin d'un choc massif de simplification pour mettre fin aux 60 milliards d'euros de coût annuel de paperasse et de complexité », a affirmé le ministre de l'économie, Bruno Le Maire.**

Sur le principe l'U2P est évidemment favorable à cette démarche car les entreprises subissent des réglementations, des contraintes et des normes toujours plus nombreuses. Elles font face à une montagne de charges administratives qui mobilise du temps, de l'argent, et qui freine leur développement ; pour autant l'U2P se méfie des simplifications qui se transforment en complexité supplémentaire.

C'est ainsi que le guichet unique des entreprises qui devait faciliter les différentes déclarations liées à la vie de l'entreprise souffre de retards et de dysfonctionnements.

Le projet de loi Pacte II sera présenté « avant l'été » au Parlement.



# Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001  
du 28 décembre 2023

## LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 18 Janvier 2024, La SARL TAXI TITABOU dont le siège social est sis 36 Le Puch 66730 SOURNIA Immatriculée au RCS de Perpignan sous le n°921383659 représentée par Madame GRELLIER Elodie, agissant en sa qualité de gérante « le loueur », Et, La SASU TAXI CRYIS dont le siège social est sis 47 avenue Général de Gaulle, porte 8 - 66240 SAINT ESTEVE Immatriculée au RCS de Perpignan sous le n°827836800 représentée par Monsieur ACEVEDO Christophe, agissant en sa qualité de gérant, ci-après dénommée « le locataire-gérant », les éléments d'exploitation du fonds d'activité d'exploitant de taxi comprenant :

- Le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n°1 délivrée par la Mairie de FEILLUNS dont le loueur est titulaire

- Un véhicule équipé taxi de marque MERCEDES BENZ, modèle Classe S, immatriculé FA-979-WP. Ce véhicule est équipé des attributs réglementaires Le présent contrat commencera le 19 janvier 2024 pour une durée d'un an reconductible, chaque partie pourra y mettre un terme en respectant un préavis d'un mois avant la prochaine reconduction.

Pour avis, le loueur.

## LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 17 Novembre 2023, Monsieur Mach David, résidant au 9 rue Saint Michel 66490 SAINT JEAN PLA DE CORTS, ci-après dénommée « le loueur », Et, la SARL TAXI PLANES dont le siège social est situé 17 RUE FRANCISCO FERRER 66110 AMELIE-LES-BAINS-PALALDA Inscrite au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 813882065 Représentée par M. Philippe PLANES, agissant en qualité de dirigeant, habilité aux présentes, ci-après dénommée « le locataire-gérant », les éléments d'exploitation du fonds d'activité d'exploitant de taxi comprenant :

-Le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n°9 délivrée par la Mairie de Céret dont le loueur est titulaire

-Le véhicule équipé taxi de marque SKODA modèle OCTAVIA, immatriculé auprès de la Préfecture des Pyrénées-Orientales sous le n° FL-229-YX

Le présent contrat commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et prendra fin le 30 juin 2024.

Pour avis, le loueur.



Pour vous remercier de votre fidélité, en plus des services et informations habituelles, nous vous offrons une multitude de remises sur vos dépenses professionnelles : téléphonie, impressions, matériel, fournitures... Bénéficiez de tarifs négociés avec des grands groupes grâce à votre adhésion à votre syndicat.

Et tout ça, sans dépenser un seul euro supplémentaire !

## Vous aussi, réalisez des économies

en comparant gratuitement vos factures fournisseurs

Quelques exemples d'économies constatées



Véhicules



Fournitures de bureau



Intérim



Contrôles réglementaires & sécurité incendie



Outils de motivation



Téléphonie



Entretien du linge et EPI



Maintenance et entretien



Grossistes alimentaires

Les remises sont données à titre indicatif et peuvent évoluer, pour découvrir l'intégralité des fournisseurs et bénéficier des remises, rendez-vous sur votre espace :

<https://www.https://www.lesmetiersdeservices-avantages.fr//>



La caution  
des professionnels



BANQUE POPULAIRE  
DU SUD



Groupama  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici

viasanté  
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE



PRO



## Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

### - Couturières :

- Remaillage-Stoppage : **05-06 Février 2024**
- Détails de mode par moulage : **21 au 23 Février 2024**

### - Ambulanciers :

- Recyclage AFGSU2 : **22 Avril 2024**

### - Taxis :

- Formation Continue : **13-14 Février 2024**
- Formation Continue : **14-15 Mai 2024**
- Capacité Professionnelle Conducteur Taxi «initiale» : **08 au 26 Avril 2024**

### - Esthétique :

- Formation KOBIDO® niv2, soin liftant animée par Cathy Lair : **28-29 Janvier 2024**
- Développer la Confiance en soi : **24-25 Mars 2024**

### - Automobiles / Carrossiers :

- Habilitation véhicules électriques «initiale 2 jours» : **Nous contacter\***
- Recyclage Habilitation véhicules électriques : **Nous contacter\***

### - Bâtiment :

- FEEBAT RENOVE : **24 au 26 Janvier 2024**
- MA PRIM'RENOV & toutes les aides financières : **26 Janvier 2024**
- Borne IRVE niveau 1 : **26 Janvier 2024 ou 13 Juin 2024**
- Habilitation élec B2V-B1V-BR-BC : **07 AU 09 Février 2024**
- Utilisation des EPI travail en hauteur : **20 Février 2024**
- Réglementation GAZ : **21-22 Février 2024**
- Recyclage Habilitation élec B1-B2-BR-BC-B1V exécutants : **14-15 Mars 2024**
- Manipulation fluides frigorigènes : **18 au 22 Mars 2024**
- ISOLATION par soufflage : **19-20 Mars 2024**
- QUALIBOIS EAU : **19 au 21 Mars 2024**
- QUALIPV ELEC : **23 au 25 Avril 2024 ou 17 au 19 Septembre 2024**
- QUALIPAC : **22 au 26 Avril 2024 ou 21 au 25 Octobre 2024**
- Maintien des Connaissances NORME NFC 15-100 : **26 Avril 2024**
- Mise En Sécurité LOI ALUR : **06 Juin 2024**
- QUALIBOIS AIR : **24 au 26 Septembre 2024**
- Manipulation fluides frigorigènes : **23 au 27 Septembre 2024**
- AMIANTE SS4-OPERATEURS : **Nous contacter\***
- AMIANTE SS4 ENCADRANT : **Nous contacter\***

### - Toutes professions :

- SST (Sauveteur Secouriste au Travail) :
- Initiale (2 jours) : **05-06 Février 2024**
- Recyclage (1 jour) : **03 Mai 2024**

\* **CEFORMA organise toutes les formations en fonction de la demande des Entreprises.**

**Dès qu'un groupe est constitué 1 date est proposée.  
N'hésitez-pas à vous positionner.**

## Petites Annonces

### APPRENTISSAGE

➔ JF titulaire CAP Chocolatier Confiseur, suite à désistement de sont maître d'apprentissage cherche BTM Pâtisserie. Tél : 07.86.64.9662

➔ JF 19 ans, sérieuse et motivée, recherche maître d'apprentissage pour préparer un contrat d'alternance en CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joallerie à Nîmes.  
Contact : 06 10 99 55 12.

➔ JH 22 ans, sérieux et très motivé recherche maître d'apprentissage en plomberie chauffage pour préparer un CAP. Contact : 07 58 57 41 91

### EMPLOI

➔ Ancienne Artisane recherche contrat de 50h / mois, tous corps de métiers en tant que collaboratrice d'Artisan (enregistrements comptables - négociations diverses - dossiers du personnel-réorganisation...). Qualités professionnelles : anticipation, sens aigu des priorités, enthousiaste et efficace, aisance, rédactionnelle. Contacter Dominique Dross : 06.07.01.90.16

➔ JH, dynamique, motivé et ponctuel avec 16 ans d'expérience recherche emploi dans le bâtiment : menuiserie, maçonnerie, électricité, pose clôture.  
Contact : 07 74 62 96 54

### VENTE / LOCATION

➔ Vds 4 ADS secteur Conflent. Pas de vente à l'unité. Pour toute demande contact par mail : [cricri2.moto@orange.fr](mailto:cricri2.moto@orange.fr)

➔ Loue dans belle commune de 7000 habitants, limitrophe de Perpignan, local vide de 94m<sup>2</sup> avec terrasse de 22m<sup>2</sup> et parking, pour boulangerie-pâtisserie-vente de pain.  
Tél : 06 82 49 17 39

➔ Vds ADS sur St Cyprien avec numéro de téléphone. Prix : 130 000€.  
Contact au 06 09 52 64 98.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne  
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : [www.maisondelartisan.fr](http://www.maisondelartisan.fr)

Commission paritaire 0623G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Tirage : 2000 exemplaires